

Paroles

« Je vivais comme un rat »

Entretien avec une étudiante en situation irrégulière

Si les alertes associatives concernant l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière sont devenues fréquentes, relayées par la presse, il n'est pas inutile de donner la parole à ceux qui font l'objet de ces mesures d'éloignement. Cela permet de saisir, outre la souffrance et l'angoisse, des parcours individuels qui se heurtent à l'administration lorsque celle-ci estime que la présence d'une personne est devenue indésirable. La population des étudiants étrangers présente ceci de particulier qu'elle est soumise à des critères de réussite aux examens pour demeurer sur le territoire français. L'échec universitaire peut donc conduire au non-renouvellement du visa étudiant, assorti d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Elena, étudiante en droit de nationalité russe, a connu cette situation. En 2010, n'ayant pas obtenu gain de cause devant le Tribunal administratif (TA) pour faire annuler l'OQTF qui lui avait été notifiée, elle a été arrêtée et placée en centre de rétention. Son cas n'est ni isolé ni exceptionnel : il révèle au contraire l'insistance des politiques chiffrées et les conditions propres aux étudiants étrangers. Outre les difficultés matérielles, c'est le plus souvent des erreurs d'orientation qui expliquent l'incapacité de certains étudiants étrangers à valider

Propos recueillis par
Xavier Schmitt,
étudiant à l'IEP de Strasbourg

des examens universitaires et à se trouver ainsi menacés d'une OQTF. Après des études de sciences politiques en Russie, Elena a bénéficié d'équivalences en droit à la faculté de Strasbourg. Consciente et motivée par l'obtention d'un diplôme juridique, elle échoue cependant à ses examens en raison d'« obstacles à respecter des conditions de forme » dans sa discipline. De ces échecs et de leurs conséquences résulte un sentiment de honte, lié tant aux efforts financiers consentis par la famille pour lui permettre de faire des études en France qu'à la déconsidération inhérente au fondement de l'OQTF. Tout se passe comme si l'estime de soi de l'étudiante était affectée en premier lieu, la décision administrative trouvant dans ces résultats jugés insatisfaisants un principe de légitimation : « *c'est déjà honteux d'être renvoyé pour les mauvaises notes* », dit-elle l'air gêné au cours de l'entretien.

Décidée à contester son OQTF, Elena a exercé un recours devant le TA de Strasbourg, en vain. Elle en parle sans amertume, simplement étonnée de voir son

cas jugé au milieu d'affaires de permis de construire, d'inondations et des litiges propres à la juridiction administrative. Elena a le sentiment qu'on lui porte « peu d'attention » et elle vit son statut d'irrégulière comme une expérience directe de ce que le savoir acquis à la faculté ne permet que peu de penser. Son OQTF est confirmée par le juge malgré des attestations du caractère sérieux de la requérante apportées par ses professeurs dans le but d'appuyer son recours et conformément à l'exigence de « preuves par tous les moyens » dont procède la justice administrative. La théorie apprise sur les bancs de la fac fait place à une réalité qui lui paraît contraire à la « dignité humaine », car s'ouvre une période au cours de laquelle ne pas être vue devient la règle. C'est le franchissement de ce qu'elle nomme la « ligne rouge », marquant la frontière entre l'avant et l'après. Dans la peur d'être arrêtée puis expulsée, l'étudiante en droit a ainsi dû ajuster ses pratiques à cette menace permanente et « vivre comme un rat » pour éviter les contrôles, jusqu'au jour où, en bas de chez elle, l'attendaient des agents de la PAF venus l'interpeller. Son placement en Centre de rétention, écourté grâce à une mobilisation associative importante, est présenté comme l'aboutissement d'une période insoutenable, épuisante et soumise à la seule incertitude. Un mal nécessaire pour enfin quitter les conditions dans lesquelles elle vivait entre la décision du TA et son arrestation. Assignée à résidence après « ce voyage quelque part ou plutôt nulle part », elle retrouve désormais une sérénité toute relative, ses examens prochains déterminant la poursuite ou l'arrêt de ses études en France.

Dans un contexte politique de « quotas » et d'objectifs chiffrés en

matière de gestion des flux migratoires, cet entretien donne à voir une trajectoire singulière, brutalement confrontée aux mécanismes administratifs de l'éloignement. Si le discours oscille entre indignation et fatalisme, il donne prise à une lecture binaire : la référence à la famille et à la religion nous situe dans le cadre personnel/subjectif de l'étudiante ; la catégorie mobilisée du « nous » ou des « étrangers » (son expérience l'ayant conduite à se situer en son sein) invite à interroger le statut des étudiants étrangers et par extension, de l'ensemble des personnes qui se retrouvent un jour en situation irrégulière. D'un côté, un projet de vie se trouve soudainement remis en cause. De l'autre, le traitement réservé à « nous les étrangers » conduit à critiquer de façon plus générale les conditions d'accueil des étrangers en France, pays qu'Elena perçoit volontiers comme exemplaire de la lutte contre la soumission.

L'entretien qui a eu lieu au lendemain de sa sortie du Centre de rétention permet d'observer son parcours depuis la décision administrative prise à son encontre. Nous revenons avec elle sur cette période, à travers des questions liées à la vie d'une étudiante en situation irrégulière, au sens qu'elle attribue à la mesure d'éloignement dont elle fait l'objet et à ses perspectives d'avenir après ces événements.

Je m'appelle Elena, je suis étudiante en fac de droit, en deuxième année de licence et par un tour malheureux je n'ai pas réussi parce que les conditions sont un peu trop drastiques, parce que je me trouve dans une situation un peu délicate je suis étrangère, je fais l'étude juridique en langue française donc naturellement, ce n'est pas ma langue maternelle et j'envisage des obstacles vraiment, parce que je n'arrive pas à respecter la condition de forme et c'est tout ce qui a remis en cause ma présence en France, voilà et puis mon parcours... j'ai commencé en fait, j'ai terminé la fac de sciences po en Russie et là-bas, avec mes diplômes, j'ai pu demander l'équivalence en droit et ça fait deux fois que j'étais inscrite et cette année c'est la troisième fois donc je redouble l'année et d'après les circulaires administratives qui ont été produites... je ne correspondais pas aux conditions qui étaient exigées.

As-tu été soutenue par tes professeurs, par le doyen de la fac, qui ont pu dire que ce n'est pas par manque de sérieux que tu as échoué mais plus par manque de temps ?

Non mais justement moi j'étais soutenue par tous mes professeurs, les enseignants de la fac, par mon doyen personnellement ; la jurisprudence française, dans ce cas-là, dans ce cas de litige, elle exige les preuves par tous les moyens, c'est-à-dire les justificatifs, les notes, l'assiduité, tout ce qui était présenté.

Est-ce que tu peux revenir sur le recours devant le Tribunal administratif à proprement parler ?

Alors ça je peux l'expliquer clairement parce que c'était la première audience

administrative que j'envisageais dans ma vie. Donc après avoir reçu l'obligation de quitter le territoire j'ai essayé de trouver un avocat qui pouvait me représenter devant la justice administrative. Donc on était dans une salle, il y avait le président, j'étais libre puisque le premier recours est suspensif, on avait trois mois donc j'étais quand même en droit de me déplacer librement et j'étais venue et c'est vrai que j'avais peut-être aussi de la chance puisque j'étais une seule qui était interrogée par le président, par le juge administratif... j'ai essayé d'expliquer on va dire ma situation personnelle pour qu'il puisse considérer la recevabilité de mon dossier parce que j'avais des choses à passer à l'université parce que c'était juste avant les examens... je veux dire toutes les affaires, il n'y avait aucune appréciation et il y avait chaque avocat qui se présentait avec son affaire... les inondations des voisins, bon on va dire toutes les affaires dans le cadre administratif et le cas des étudiants étrangers comme le mien, il y avait aussi des demandeurs d'asile politique, les gens avec des soucis de titres de séjour mais de différentes natures. Voilà, et c'est ça tout ce que ça m'a sauté vraiment aux yeux que y avait pas vraiment le temps pour apprécier chaque affaire. ... tout ce qui s'est passé avec moi, moi j'ai pas vu une attention particulière.

Peux-tu maintenant nous parler de la vie que tu menais avant d'être interpellée par la police aux frontières ?

Après avoir reçu l'OQTF je me suis dit « comment tu vas faire », parce que c'est déjà honteux d'être renvoyée pour avoir les mauvaises notes. Alors que j'étais toujours été quelqu'un qui s'appliquait, mais à mon rythme à moi. Les premiers trois

mois, j'étais vraiment... ces premiers trois mois étaient suspensifs mais pour moi c'était vraiment inquiétant parce que les démarches administratives, la fac, en étant suspensive, cette période-là m'a quand même permis de continuer à travailler. J'étais embauchée, je travaillais, j'ai essayé de passer mon temps au maximum en dehors de mon chez moi... donc voilà, c'était difficile mais le pire est arrivé après le rejet. Le rejet était au mois de janvier, c'était juste au moment de mes examens du premier semestre... bon, je ne dis pas que c'était une excuse que je n'ai pas validé non plus, mais c'est vrai que c'était tracassant parce que... tu rentres chez toi, tu n'ouvres pas la porte s'il y a quelqu'un qui sonne, tu essayes de ne pas faire de bruit... ce genre de choses maniaques parce que c'était vraiment une obsession... vraiment une obsession, je me sentais comme un rat, un rat parce que j'étais obligée de me déplacer discrètement quoi, je sortais tôt le matin pour aller à la bibliothèque, je révisais toute la journée, je rentrais tard parce que je me suis dit bah... d'après la règle en fait, la police n'a pas le droit d'intervenir, de se présenter chez toi à ton domicile après huit heures du soir et avant sept heures du matin, donc je me disais que je peux me sentir plus ou moins relâchée après huit heures du soir et j'ai essayé de rentrer chez moi après huit heures, voilà. C'était des jours sombres pour moi, c'est vrai et je me dis que c'est peut-être déjà aussi bien que j'ai été retenue et qu'on ait pu divulguer toute cette situation, que le préfet était d'accord de suspendre l'exécution de mon OQTF parce que là, depuis trois jours franchement, je dors dans mon lit correctement. Mais comme j'ai été libérée sous la condition d'assignation à résidence, ils m'ont confisqué mon passeport, en France je n'ai aucun

papier qui justifie ma présence à part ma carte d'étudiant...

Est-ce que tu peux nous parler maintenant de ton séjour au centre de rétention ?

Alors ça c'était un voyage au bout... je ne sais pas, c'était un voyage quelque part ou plutôt nulle part, parce que des endroits pareils ça n'existe pas en réalité. Ça ne peut pas... on est en 2010 et on retient dans des conditions pareilles ! Bon, on va dire que c'est salubre, c'est des conditions plus ou moins... mais y a les instances qui sont représentées, il y a l'Ordre de Malte, y a une infirmière, il y a une assistante sociale, les agents, les gendarmes sont des gens corrects, mais si c'est nécessaire et si les... ils peuvent appliquer la force, ils peuvent être agressifs aussi. Je l'ai vu plusieurs fois parce que pendant la période où j'ai été retenue, il y avait quelques accidents qui se sont produits donc c'était un peu chaud et j'ai trouvé que l'ambiance là-bas elle est assez tendue parce que les gens qui passent leurs journées sans rien faire... sans rien faire, vraiment sans rien faire ! Il n'y a aucune activité, et je comprends très bien que ça aboutisse à ce genre de choses parce que y avait une première fois un accident entre les hommes parce qu'ils se sont disputés... je ne sais pas parce que c'était le premier jour quand je suis arrivée, je n'étais pas au courant de quoi il s'agissait, mais les gendarmes ils ont dû intervenir parce que c'était vraiment agressif, c'était une bagarre. Euh... j'étais logée avec les femmes donc c'est vrai que quand j'ai dit que j'ai fait quelques notes, à part, sur un bout de papier, parce que je n'avais pas de papier, on n'avait pas le droit d'avoir des crayons... même pas un livre, même pas

un journal, il n'y a aucune activité, il y a aucune, il n'y a rien... comme j'ai dit, « nulle part », il n'y a rien, à part le repas trois fois par jour, c'est tout. Je ne trouve même pas un mot, ce n'est pas parce que je ne les connais pas mais c'est salubre oui, mais on ne peut pas vivre dans ces conditions, dans des conditions pareilles. Surtout on ne peut pas retenir les gens vulnérables parce que déjà les gens, les motifs de leurs présences en France sont différents...

Quel regard portes-tu sur la politique actuelle en matière d'immigration ?

Pour ne pas mettre tout le monde dans le même sac, je vais dire que les étrangers, oui, nous sommes tous des êtres humains, chacun a ses motifs, ses raisons pour venir en France, chacun a ses droits et moi j'ai déjà pris cette habitude, on nous a déjà fait comprendre et assimiler. Il faut avoir un texte, il faut avoir un écrit, alors nous quand on arrive en France, on sait déjà très bien ce qu'on peut avoir ici en France, à partir d'un texte, à partir d'une convention, voilà. Déjà, je ne tiens pas, je ne m'engage pas à porter ce jugement devant tout le monde en disant « ah oui, nous on est pauvres les étrangers, on subit la vie quotidienne, on envisage des situations particulières, mais, mais... », je vais peut-être parler de moi, de mon milieu, des étudiants, des gens comme moi, ceux que j'ai l'habitude de fréquenter, voilà, moi je connais les gens corrects, qui travaillent à l'université, qui travaillent peut-être à côté, ils ont quelques heures de travail, des petits boulots, il s'agit de... mais ce sont des gens qui sont venus avoir des diplômes, voilà... et c'est le seul but unique, et quand on te délivre l'OQTF en disant que t'as pas de liens familiaux en France

et pour ce motif, tu es censée quitter le pays, ça ne rentre pas dans le cadre légal. ...On consomme ici, on remplit les conditions pour revenir on met de l'argent sur le compte à la banque... eh, quand même, on met pas mal de l'argent ! La préfecture exige 460 euros par mois et tu les mets en liquide, et la somme totale de douze mois et il faut présenter le certificat comme quoi t'as à peu près 5000 ou 6000 euros à la banque française, donc ça exige aussi un investissement financier, voilà, ça te frappe vraiment la poche, une fois tu arrives en France, de plus tu es censée avoir un logement, de plus tu es censée de mener ta vie sociale correctement... on ne nous dit pas « ah oui, mais vous savez, peut-être que... », justement on nous accueille et j'ai dit à mes amis à l'époque que avant (il y a une ligne rouge que j'appelle « avant » et « après »), donc avant on me disait mademoiselle vous parlez bien la langue française, ils m'ont jeté des fleurs... une fois que je me suis retrouvée derrière la barre, les gens ils ont même changé le ton de me parler. J'ai contacté plusieurs instances officielles... et j'ai entendu beaucoup... je n'ai jamais entendu de choses pareilles, on me reprochait que j'avais envie de m'incruster dans la société française, et on me posait les questions sur pourquoi je ne me suis pas mariée, et pourquoi je n'ai pas fait ceci ou cela, nan !! Mon but c'est de faire des études et d'avoir mon diplôme, et le reste c'est déjà des choses privées, et je ne suis pas tenue par une obligation d'expliquer à chacun pourquoi est-ce que je ne me suis pas mariée.

Comment envisages-tu l'avenir désormais ?

Euh...tout simplement moi je révise, je compte réussir d'après... tout ce que j'ai

prévu. Il faut que le Dieu me bénisse parce qu'après tu sais il y a un adage du midi qui dit « le terme arrive à tous sauf les miracles », donc... j'espère que ça va s'arranger en ma faveur et puis sinon... la France vaut une messe mais pas celle-là, je ne compte pas mettre ma santé, mon état psychique, parce que je suis vraiment troublée en ce moment. Je n'ai jamais pensé que sans avoir rien fait, moi je me mets dans cet état psychique, parce que c'est la situation actuelle qui me rend dans cet état, alors que derrière cette situation il n'y a aucune personne qui est coupable. Moi personnellement je traverse une période difficile et je suis perturbée... y a des moments même, quand j'étais au centre de rétention, j'étais en train de me dire « soit je dis maintenant que laissez-moi tranquille et je pars et je laisse tomber tout, soit je continue », il y avait des moments comme ça je me suis remise en cause, mais là, comme il y a des gens qui savent plus que moi soit moins que moi, bah j'ai décidé de continuer et de voir comment ça va s'organiser, parce que ça ne peut pas être comme

ça, ça ne peut pas être comme ça, parce que je sais très bien que le préfet a appliqué la mesure très sévèrement... il pouvait quand même être plus indulgent vu mon parcours, vu mon attestation, vu les gens qui se sont levés vendredi saint pour venir me défendre !! Honnêtement, le doyen il se levait le vendredi saint... Tout ce que je trouvais aussi symbolique, il y a une amie qui a la foi, qui est très très très croyante, elle m'a dit « écoute tu sais Elena, Jésus était aussi arrêté jeudi, il s'est fait crucifier vendredi et il était devant le juge vendredi saint et alors que Jésus il ne s'est pas justifié, il ne disait rien parce qu'il savait très bien que c'était les gens qui ont décidé et si les gens ont décidé, ils vont le faire ». Dans mon cas aussi c'était les gens qui ont décidé cette politique du chiffre, ça ne dépend pas de moi. S'ils ont décidé d'en renvoyer 30 000, ils vont en renvoyer 30 000... et ils vont les rechercher partout, voilà... ça fauche les gens... nous sommes fauchés, dans le sens qu'on nous a démoralisés, on nous a cassé les pieds, on nous a épuisés. ■